



Zone Agricole Protégée (ZAP)



📍 Projet de création d'une Zone Agricole Protégée

Soucieuse de préserver les espaces de production agricole à bonne valeur agronomique au nord et à l'ouest de la commune, la municipalité souhaite mettre en place une ZAP : Zone Agricole Protégée, qui permet de protéger durablement des espaces de production agricole fragilisés sous la pression croissante de l'urbanisation due à la proximité avec la Métropole Toulousaine.

Le projet et la constitution du dossier de la ZAP ont été confié à la chambre d'agriculture.

Vous pouvez nous faire part de vos observations par mail à l'adresse suivante : agriculture.protege@ville-saint-sauveur.fr jusqu'à fin août 2024.